



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 octobre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 15/10/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2/11/2007

**Opération de Rénovation Urbaine et Sociale - Convention entre la
CAF et la Ville de Niort - Modalités de participation financière de
la CAF pour l'opération pôle enfance Erna Boinot**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Guillaume
JUN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M.
Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine
BIMES - Mme Nicole GRAVAT -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme
Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie
COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle
GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -
Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : M. Amaury BREUILLE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Luc DELAGARDE donne pouvoir à Gilles FRAPPIER -
- Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Alain BAUDIN -
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Françoise BILLY -

Excusés :

Conseillers :

M. Joël RENOUX - M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Stéphane TRONEL
- Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme
Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 octobre 2007

DELIBERATION D20070437

ORU

**Opération de Rénovation Urbaine et Sociale - Convention entre la
CAF et la Ville de Niort - Modalités de participation financière de
la CAF pour l'opération pôle enfance Erna Boinot**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération en date du 21 septembre 2007, la Ville de Niort a approuvé la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre le CCAS et la Ville de Niort dans le cadre de la construction du pôle petite enfance sur le site Erna Boinot à la Gavacherie. Elle autorisait dans le même temps, le maire à signer cette convention.

La création de ce pôle enfance résulte du transfert de 2 structures existantes (crèche Aquarelle, crèche entre aide maternelle), de l'extension de la capacité d'accueil général et du transfert du relais assistante maternelle. La Caisse d'Allocation Familiale signataire de la convention multi partenariale ANRU est notre partenaire sur ce projet. Sa participation est incluse dans la matrice financière annexée à la convention ANRU et figure dans le tableau ci-dessous :

| COUT TOTAL HT | CCAS | CAF | ANRU |
|----------------------|--------------------|------------------|------------------|
| 2 500 000 € | 1 500 395 € | 335 000 € | 664 605 € |

Ainsi la Caisse d'allocation familiales participe au financement du pôle enfance Erna Boinot pour un montant total de 335 000 €.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention financière du pôle enfance Erna Boinot entre la CAF et la Ville de Niort ;
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gilles FRAPPIER